PÉTITION

AGISSEZ MAINTENANT!

FCEI

Mettez fin à la taxe carbone déguisée au Québec!

La taxe carbone fédérale a été éliminée, **mais le Québec continue d'imposer une taxe par le biais de la bourse du carbone.**

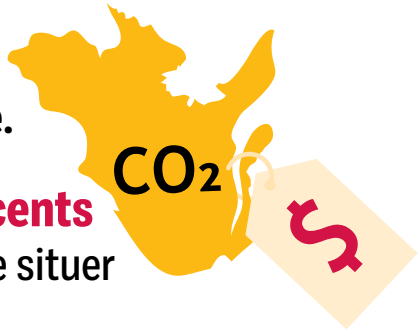

En 2025, la bourse du carbone ajoute **entre 7 et 25 cents** par litre au coût des carburants. Cet impact devrait se situer **entre 9,5 et 35 cents** d'ici 2030.

Plus nous attendons, plus cela coûtera cher.

Impact du coût carbone sur le prix des carburants (¢/L ou ¢/m³)[1]

Carburant ou combustible		Coût carbone en cents par litre ou par mètre cube					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030
Essences automobiles (contenant 12 % d'éthanol)	Min.	6,8	7,3	7,8	8,3	8,9	9,5
	Max.	24,9	26,6	28,5	30,5	32,6	34,9
Carburants diesels (contenant 5 % de biodiesel)	Min.	9,2	9,9	10,6	11,3	12,1	12,9
	Max.	33,8	36,2	38,7	41,4	44,3	47,5
Mazout léger	Min.	8,8	9,5	10,1	10,8	11,6	12,4
	Max.	32,4	34,7	37,1	39,7	42,5	45,5
Mazout lourd	Min.	10,2	10,9	11,6	12,5	13,3	14,3
	Max.	37,3	39,9	42,7	45,7	48,9	52,4
Propane	Min.	5,0	5,3	5,7	6,1	6,5	7,0
	Max.	18,3	19,6	21,0	22,4	24,0	25,7
Gaz naturel	Min.	6,1	6,5	7,0	7,5	8,0	8,6
	Max.	22,4	24,0	25,7	27,5	29,4	31,4

** Basé sur l'évolution potentielle des prix min. et max.*

3 G$[2] issus du **marché du carbone** ont été versés à des multinationales, **plutôt qu'à la population québécoise.**

Diageo, géant britannique de l'alcool	Rio Tinto	La brasserie Molson	La minière Glencore	La papetière Kruger
29,4 M$	9,9 M$	2,5 M$	1,7 M$	10,1 M$

[1] *Source : MELCCFP. Le marché du carbone, un outil pour la croissance économique verte, 2025. Consultation en ligne : https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/marche-carbone.asp*
[2] *CÔTÉ, Gabriel, Taxe carbone : des entreprises milliardaires profitent du Fonds vert financé par les automobilistes, mai 2025. Consultation en ligne : https://www.journaldequebec.com/2025/05/27/taxe-carbone--des-entreprises-millionnaires-profitent-du-fonds-vert*

PÉTITION

AGISSEZ MAINTENANT!

FCEI

Mettez fin à la taxe carbone déguisée au Québec!

À monsieur le Ministre Drainville,
c.c. : Monsieur le Premier Ministre Legault et mon député

Les PME ont à cœur la protection de l'environnement et souhaitent contribuer à la lutte contre les changements climatiques, mais le système actuel de tarification du carbone ne leur offre aucun soutien concret.

Les PME québécoises sont sans équivoque :

- 83 % affirment que le prix du carburant au Québec augmente leurs coûts d'exploitation et réduit la compétitivité;
- 78 % estiment que le Québec devrait faire comme l'Ontario et réduire la taxe sur les carburants afin de diminuer les coûts de transport;
- 76 % sont d'avis que la tarification sur le carbone et la réglementation sur l'environnement devraient être appliquées uniformément dans toutes les provinces.

Le gouvernement du Québec perçoit chaque année des centaines de millions de dollars en revenus issus du marché du carbone, lesquels sont entièrement versés dans le Fonds d'électrification et de changements climatiques (Fonds Vert). Cependant, ces sommes profitent peu aux petites entreprises. Trop souvent, elles bénéficient uniquement aux grandes entreprises et au secteur public. Ce déséquilibre prive les PME de tout soutien réel, alors qu'elles subissent le fardeau financier de la tarification carbone.

Nous demandons au gouvernement du Québec de :

- Abolir la bourse carbone et ainsi mettre fin à la tarification du carbone au Québec, qui nuit à la compétitivité des PME.

Ou, à défaut :

- Conserver la bourse carbone, mais redistribuer les revenus générés aux citoyens et aux PME du Québec sous forme de remises directes et transparentes.
- Assurer une meilleure gouvernance et transparence du Fonds d'électrification et de changements climatiques (Fonds Vert).